

DÉCISION N° : 2007-MC-0405

NUMÉRO DE PROJET SÉDAR: 1055349

VISA DE PROSPECTUS SIMPLIFIÉ PROVISOIRE

(Régime d'examen concerté)

Constellation Copper Corporation

Nom de l'émetteur

En application de l'article 20 de la *Loi sur les valeurs mobilières*, L.R.Q., c. V-1.1, le visa est octroyé à votre prospectus simplifié provisoire du 23 février 2007.

L'Autorité des marchés financiers,

Le 26 février 2007

Date du visa

(s) Benoit Dionne

Benoit Dionne
Chef du Service du financement des
sociétés

/npi